Le 15 mars 2022

# COMMUNIQUE

**Objet** : **Collecte des déchets – réorganisation des tournées de collecte en bacs à partir du 4 avril 2022**

Afin d’optimiser la collecte des déchets sur le territoire, la communauté de communes pays d’Evian – vallée d’Abondance modifie l’organisation des tournées de collecte des bacs roulants à partir du 4 avril 2022.

En effet, en raison de l’implantation progressive au fil des années des nouveaux points d’apports volontaires (colonnes enterrées et semi-enterrées) et des points de regroupement de bacs roulants, les tournées de collecte de ces bacs, répartir en trois secteurs, doivent être réorganisées. L’objectif est de mieux répondre à la demande des usagers de rééquilibrer les tournées, de garantir une meilleure organisation du temps de travail des agents et de s’adapter à l’évolution des modes de collecte.

**Les déchets concernés : les ordures ménagères, les emballages/papiers et les cartons**

Ordures ménagères, emballages et papiers : la collecte étant essentiellement organisée en points de regroupement, ces changements de jours de collecte n’ont pas d’incidence pour les usagers. Cependant, certains bacs roulants sont encore affectés à des particuliers, collectifs et professionnels, c’est pourquoi il est nécessaire de les en informer.

A Évian-les-Bains, les points qui présentaient des difficultés d’accès pour les camions benne seront collectés à l’aide d’un véhicule de petit gabarit.

**Cartons** : la collecte des cartons des commerçants des communes concernées sera réalisée le mercredi au lieu du mardi, car ce jour ne convenait pas aux commerçants, fermés le lundi pour la plupart. Les cartons doivent en effet être sortis la veille au soir ou le matin avant 6h.

**Quels sont les changements de jour de collecte**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ordures ménagères****(bac gris)** | Champanges, Féternes, Larringes et Vinzier | **Mercredi**(au lieu du jeudi) |
| Saint-Paul-en-Chablais | **Lundi et jeudi**(au lieu du lundi et mercredi) |
| **Emballages ménagers et papiers****(bac jaune)** | Lugrin, Maxilly-sur-Léman et Neuvecelle | **Mardi**(au lieu du mercredi) |
| Publier | **Jeudi**(au lieu du mercredi) |
| **Cartons** | Evian-les-Bains, Marin, Neuvecelle et Publier | **Mercredi**(au lieu du mardi) |

Cette nouvelle organisation va permettre également une meilleure organisation du temps de travail des agents qui pourront réaliser dans de bonnes conditions l’entretien préventif et le nettoyage des bennes après chaque changement de flux de déchets.





**Contact presse:**

* M. Rénato GOBBER, vice-président délégué à la prévention et la gestion des déchets. renato.gobber@cc-peva.fr
* M. Christophe FONTANET, chef de service prévention et gestion des déchets. christophe.fontanet@cc-peva.fr ou 04 50 74 57 85.
* Service communication. communication@cc-peva.fr